

ASSOCIATIONS ET MIXITÉ DANS L'ESPAGNE LIBÉRALE

Marie-Claude LÉCUYER

Université Paris 8 ERESCEC

L'étude du mouvement associatif dans l'Espagne du XIX^e siècle a été abordée depuis une quinzaine d'années sous les angles les plus divers, typologique, sociologique, économique, politique, culturel... Il en est un pourtant qui a été relativement négligé, celui des rapports entre les sexes et plus précisément du développement de la mixité. Quand et comment s'instaure la mixité au sein des associations ? Quels sont les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur ce processus ? Existe-t-il ou non des champs réservés à l'un ou l'autre sexe ? Autant de questions qui sont susceptibles d'apporter des éclairages nouveaux sur l'histoire de la sociabilité et d'une façon plus générale sur celle des mentalités à l'époque contemporaine.

Les prémices

On sait que vers la fin du XVIII^e siècle, certaines sociétés, jusqu'alors exclusivement masculines, ont commencé à entrouvrir leurs portes aux femmes¹. C'est le cas de l'*Academia de Bellas Artes de San Fernando* qui nomme sa première académicienne en 1766, puis, une vingtaine d'années plus tard, de la *Real Academia Española* et de quelques *Sociedades Económicas de Amigos del País*, dont celles du Pays Basque, de Ciudad Rodrigo, de Saragosse et de Madrid. Cette décision qui ne va pas sans susciter de longues et vives polémiques, en particulier parmi les membres de la Société Economique madrilène, n'a qu'une incidence minimale sur les effectifs des associations concernées. On ne recense pas plus de dix académiciennes entre 1766 et 1786 à l'*Academia de Bellas Artes*, une seule à la *Real Academia*. Dans les Sociétés Economiques, la présence féminine est à peine plus marquée, celle de Madrid venant en tête avec 83 inscrites en tout et pour tout entre 1787 et 1811. Du reste, dans l'esprit même de ceux qui en sont partisans, cette mesure ne doit s'appliquer qu'à des personnalités exceptionnelles — par conséquent en nombre restreint —, et sa portée est, en fait, plus symbolique qu'effective. Le titre d'académicienne est une distinction honorifique qui n'im-

plique pas de participer aux travaux ni aux réunions de l'institution. Quant aux adhérentes des Sociétés Economiques, appelées de façon fort significative *Damas de Honor y Mérito*, elles sont regroupées dans une *Junta* qui vient s'ajouter aux sections d'Agriculture, de Commerce et de Travaux Publics déjà existantes, et leurs compétences sont circonscrites au domaine féminin « par nature », les œuvres de bienfaisance.

Cela explique sans doute que ces initiatives n'aient pas de suite immédiate. Les associations — philanthropiques, pour la plupart —, qui font leur apparition au tournant du siècle ne s'engagent pas dans la brèche ouverte et continuent de se plier à l'ordonnancement traditionnel qui réserve à chacun des sexes des espaces — publics ou privés — spécifiques. Autrement dit, elles sont soit féminines comme l'*Asociación de señoras para socorrer a las prisioneras de la Galera*, fondée à Madrid en 1788, puis à Oviedo (1792), Valence (1796) et Saragosse (1802), ou l'*Asociación de Señoras [...] para ejercitar la caridad en el cuidado de los niños expósitos* de Malaga (1796), soit masculines, à l'image de la *Real Asociación de Caridad bajo la advocación del Buen Pastor*, créée en 1799, qui en quelques années essaime à son tour de Barcelone à Palencia en passant par Saragosse, Cuenca, Valence, Grenade et Badajoz².

En fin de compte, si un petit pas est franchi avec l'irruption dans un secteur associatif très restreint de quelques dizaines de femmes, issues en majorité de l'aristocratie, la « révolution politique » au sens de « révolution des mœurs »³, prophétisée par Jovellanos, l'un des défenseurs les plus actifs de la cause féministe au sein de la Société Economique madrilène, ne se produit pas et le mouvement tourne court d'autant plus vite qu'à partir de 1808, aussi bien les Académies que les Sociétés Economiques sombrent dans une léthargie quasi-totale en raison des circonstances politiques.

De nouveaux lieux communs

Après le déclin de cette première expérience, le changement de régime est-il l'occasion d'une réactualisation de la question ? En d'autres termes, la flamme de la mixité est-elle ranimée par les libéraux ?

Que ce soit pendant la guerre d'Indépendance ou pendant le *Trienio*, le sujet, de toute évidence, n'est pas à l'ordre du jour, et d'une façon générale, les nouveaux gouvernants ne se préoccupent guère de remettre en question l'ordre régissant les rapports entre les sexes. Pour les législateurs de Cadix, selon l'heureuse formule de Mónica Bolufer, « la *ciudadanía* [...] se declinaba sólo en masculino »⁴, et ils vont même jusqu'à interdire formellement aux femmes d'assister aux séances des Cortès : « No se admitirán mujeres en las galerías y todos los hombres asistirán sin distinción de clases »⁵. Si les « exaltés » de 1820 font preuve de moins d'ostracisme et admettent leur présence dans les réunions pu-

bliques organisées par les innombrables Sociétés Patriotiques — masculines, est-il besoin de préciser ? —, qui fleurissent à l'époque, c'est malgré tout en leur assignant une place réservée, comme le spécifie le règlement de la *Sociedad Patriótica constitucional* de Murcie : « Habrá sitio separado y decente para las señoras que gusten concurrir »⁶.

C'est seulement à partir du moment où les progressistes entament leur ascension vers le pouvoir, après la mort de Ferdinand VII, que la situation va évoluer. Il se produit alors une véritable explosion du mouvement associatif qui donne un nouvel élan au développement de la mixité en déclinant celle-ci sous deux modalités distinctes.

L'une est la reprise de la formule inaugurée à la fin du siècle précédent par les Sociétés Economiques. En 1835, celles-ci sont invitées par le gouvernement à se reconstituer et à réinstaller des *Juntas de Damas*, ce dont se félicite aussitôt la *Revista española* qui interprète cette décision comme la volonté d'en finir avec « la antigua y absurda preocupación que separaba a las señoras de los negocios públicos »⁷. La réalité est pourtant plus décevante dans la mesure où rien n'est changé à la situation antérieure : « La Junta de Damas, unida a la Sociedad de Madrid, continuará rigiéndose como hasta aquí... »⁸. Les femmes sociétaires continuent donc à avoir un statut particulier qui, de fait, les marginalise et les cantonne dans « los trabajos propios de su sexo », ainsi que le prescrit le règlement de la Société Economique de Valence en 1837⁹.

Il n'en reste pas moins que le mouvement, cette fois, est lancé et que ce modèle instituant un embryon de mixité commence à se répandre. La *Sociedad para propagar y mejorar la educación del pueblo*, fondée à Madrid en 1838, puis à Burgos, Caceres, Pampelune, et Valence, l'*Instituto español*, autre organisme philanthropique créé dans la capitale en 1839, adoptent à leur tour des statuts similaires en prévoyant des sections féminines aux tâches bien délimitées :

Habrá agregada a la Junta directiva otra sección compuesta de socias que con el nombre de Junta de Damas desempeñará los encargos que aquella pusiese a su cuidado principalmente la más eficaz inspección de las escuelas de párvulos y de las de niñas y adultas que se vayan estableciendo.¹⁰

Mais, dans le même temps, une toute autre conception de la mixité, beaucoup moins frileuse, est en train d'émerger, et cela dans deux secteurs fort éloignés par leur objet et leur recrutement sociologique, celui de la culture en milieu bourgeois et celui du mutualisme ouvrier.

Dès le milieu des années 1830, est attestée l'existence de groupes mixtes d'amateurs qui, sous des noms divers, organisent de temps à autre des spectacles dramatiques ou des soirées musicales. En 1835, à Rivadeo, dans la province de Lugo, la *Sociedad Filántrópico-Dramática* réunit « lo más escogido de la juventud y las personas de más categoría de ambos sexos »¹¹; à Badajoz, on annonce pour le 27

février 1837 « una función pública filarmónica ejecutada en el teatro por las señoritas y caballeros de esta ciudad, cuyo producto se destina a las víctimas de Bilbao »¹²; à Barbastro, se constitue en 1838 une *Sociedad Filármonica* dont les statuts précisent d'emblée que les femmes y ont leur place, soit comme auditrices — les membres sont autorisés à inviter aux répétitions leurs épouses et les amies de celles-ci —, soit comme sociétaires actives :

Si algunas Señoras inteligentes en la música vocal o instrumental se dignasen honrar la Sociedad con sus nombres y amenizar los conciertos filarmónicos con sus gracias, la Sociedad se complace en recibirlas en su seno.¹³

Le phénomène prend de l'ampleur à l'échelon national avec la création, à la même époque, du *Liceo Artístico y Literario* de Madrid qui devient rapidement l'un des principaux pôles d'attraction de la capitale, avant d'être imité en province, en particulier le long du littoral méditerranéen (Barcelone, Valence, Alicante, Murcie), en Vieille Castille (Avila, Burgos, Salamanque, Valladolid) et en Andalousie (Cordoue, Séville, Malaga, Almeria, Grenade)¹⁴. L'objectif de ces *liceos*, tel que le formulent du moins les premiers d'entre eux apparus en pleine guerre carliste, s'inscrit explicitement au cœur du projet politique des libéraux. Il s'agit de contribuer dans le domaine de la culture au combat que d'autres mènent, les armes à la main, pour engager l'Espagne sur la voie de la modernité :

No nos desdennamos, pues, de ser individuos de una asociación cuyo objeto es [...] contribuir a la civilización, a la moral y a la cultura [...] ; pues si un Liceo, no influye materialmente en el bien de la patria, como el entusiasmo del soldado que presenta su pecho al enemigo, colabora en beneficio del adelanto social para conseguir su perfección posible, sin la cual no es dado recojer los pingües frutos de la libertad política.¹⁵

Mais, à la différence d'autres sociétés culturelles telles que les Académies ou le fameux *Ateneo*, ils envisagent leur action moins sur le plan théorique ou didactique que pratique, et se définissent comme des « ateliers » ou des « laboratoires »¹⁶, c'est-à-dire de véritables foyers de création littéraire et artistique où pourront se révéler de nouveaux talents, car c'est avant tout sur la jeunesse qu'ils nisent pour réaliser leur mission. Répartis en diverses sections (littérature, musique, déclamation, peinture...), leurs membres s'y retrouvent pour cultiver la discipline de leur choix, éventuellement sous la conduite de quelques professionnels — *facultativos* — bénévoles, et sont invités à faire la démonstration publique de leurs capacités lors de séances périodiques où, comme le rapporte Théophile Gautier à propos de Grenade, « on lit des discours, des vers, où l'on chante, où l'on joue des comédies composées ordinairement par quelque jeune poète de la société »¹⁷.

A cette fonction culturelle s'en ajoute une autre : ces établissements qui permettent à des personnes partageant les mêmes affinités de se rencontrer et, le cas échéant, de nouer des liens d'amitié ou de « fraternité » pour reprendre le terme employé par le fondateur du *liceo* madrilène, José Fernández de la Vega¹⁸, se convertissent tout naturellement en des espaces de sociabilité d'un genre nou-

veau, réservés, compte tenu du montant des cotisations à acquitter — 10 à 20 réaux par mois en sus d'un droit d'entrée de 60 à 160 réaux —, aux couches les plus aisées de la société.

Enfin, une autre de leurs caractéristiques est précisément leur pratique de la mixité. Dames et demoiselles n'y sont pas considérées comme une espèce à part : loin d'être regroupées dans quelque *junta*, elles sont acceptées dans toutes les sections et jouissent du même statut que les messieurs. Elles peuvent donc être admises, au même titre qu'eux, soit comme *facultativas*, puisque les carrières de l'enseignement de la peinture et de la musique leur sont ouvertes à l'époque, soit comme *socias de mérito*, c'est-à-dire membres actifs d'une ou plusieurs sections, ou encore comme *adictas*, si elles désirent simplement assister aux réunions sans s'inscrire dans une section déterminée. Dans les deux premiers cas, de la même façon que leurs collègues masculins, elles doivent se soumettre à un examen pour faire la démonstration de leurs talents et se plier à un certain nombre d'obligations, dont celle d'apporter leur contribution effective aux concerts, expositions ou spectacles qui sont organisés régulièrement.

En accueillant aussi largement les femmes, les fondateurs des premiers *liceos* sont conscients de la portée novatrice de leur décision. « Y olvidaría yo el gran paso que ha dado el liceo admitiendo en su seno a las señoras », s'exclame le président de celui de Valence, Luis Lamarca Morata, en 1841¹⁹. Accepter la présence de celles-ci sans restriction ni discrimination d'aucune sorte, c'est reconnaître, en effet, que leurs compétences ne se limitent pas à la sphère domestique et qu'elles sont dignes d'être considérées — dans cet espace du moins — comme des partenaires à part entière. Mais au-delà de cette ébauche d'une nouvelle image sociale de la femme, l'instauration de la mixité est investie d'une signification politique, voire historique, dans la mesure où ceux qui la préconisent y voient une preuve que l'Espagne n'est plus le pays archaïque des temps passés et qu'elle est en marche vers le progrès : « En este hecho se descubre tal vez mejor que en otro alguno el sello de la moderna civilización »²⁰. Et c'est bien dans cette perspective qu'ils pressent « la mitad más preciosa del linaje humano » de les rejoindre afin qu'elle apporte elle aussi sa contribution à la régénération de la culture nationale.

S'il va de soi que cet appel ne vise que la frange de la population féminine appartenant à la bonne société locale et susceptible d'avoir reçu l'éducation suffisante pour participer aux activités des *liceos*, au même moment un phénomène somme toute comparable s'amorce à l'autre bout de l'échelle sociale, au sein du prolétariat industriel catalan avec la fondation en 1840, à Barcelone, de la *Sociedad de mutua protección de tejedores de algodón* dont les objectifs sont plus proches, en réalité, de ceux d'un syndicat que d'une simple mutuelle. Peuvent s'y inscrire « cuantos tejedores de algodón de ambos sexos gusten hacerlo »²¹, les uns et les autres étant assurés de bénéficier d'une indemnité de six réaux par jour en cas de

chômage ou de licenciement en contrepartie du paiement d'une cotisation hebdomadaire de 24 maravédís, mais aussi de l'engagement à faire grève dans les cas où les fabricants tenteraient de diminuer les salaires. Cet exemple rayonne dans toute la région : selon le recensement effectué par Josep M. Ollé Romeu, près d'une trentaine de sociétés similaires se constituent entre 1840 et 1842. La documentation manque malheureusement pour pouvoir affirmer avec une certitude absolue qu'elles aient toutes été mixtes — Ollé Romeu se borne à signaler que les statuts de la société barcelonaise leur auraient servi de modèle —, mais l'hypothèse est vraisemblable compte tenu de l'importance de la main d'œuvre féminine dans le secteur de la production textile à l'époque, et du fait que les femmes étaient officiellement conviées à participer aux cérémonies organisées par ces associations pour célébrer l'anniversaire de leur fondation. Néanmoins, même si la *Sociedad de Mutua Protección* constitue une exception, son existence est à elle seule le signe de la prise en compte du prolétariat féminin au sein du mouvement ouvrier en gestation et de sa reconnaissance comme acteur potentiel dans les luttes sociales.

Il ne faudrait pas cependant surestimer l'ampleur du phénomène. Les effectifs globaux des associations mentionnées — pour autant qu'on puisse les connaître — demeurent dans l'ensemble modestes et oscillent entre quelques dizaines et une à deux centaines de membres qu'il s'agisse de *liceos* (47 à Santander en 1841, 98 à Valence en 1838, 144 à Alicante en 1839, 150 à 200 à Malaga en 1842), ou d'autres sociétés (246 pour la Société Economique de Madrid, 130 pour celle de Cadix en 1844 ; 203 pour l'*Instituto Español* en 1839 ; entre 120 et 300 pour les mutuelles des tisseurs de Vich, Olot, Igualada et Vilassar de Mar). Seules une poignée d'entre elles font figure d'exception : la *Sociedad para propagar [...] la educación del pueblo* avec 719 adhérents en 1839, le *Liceo* de Madrid qui en compte jusqu'à un millier en 1841 et surtout la *Sociedad de mutua protección de tejedores de algodón* de Barcelone, forte de trois à quatre mille membres, ce qui en fait, du point de vue quantitatif, l'association la plus importante de l'époque. Quant à la répartition par sexes, il est difficile là aussi, faute de sources, d'en avoir une idée exacte, notamment pour les mutuelles. En ce qui concerne les autres associations, les quelques données disponibles font apparaître un net déséquilibre au détriment de l'élément féminin qui s'accompagne de variations locales et catégorielles sensibles. Si les femmes représentent 40% du total des effectifs du *Liceo* de Madrid en 1841, elles sont moins nombreuses dans les *liceos* de province (29% à Alicante en 1839, 7% à Valence en 1838) ainsi que dans les organismes philanthropiques (18% pour la *Sociedad para propagar [...] la educación del pueblo* en 1838 ; 11% pour l'*Instituto Español* en 1839) et les Sociétés Economiques (19% à Cadix et 11% à Madrid en 1844).

Ces informations parcellaires demanderaient évidemment à être étoffées, mais elles donnent malgré tout la mesure du fossé qui sépare la reconnaissance théorique du principe de mixité et sa mise en œuvre. Il ne suffit pas que des associa-

tions se dotent de statuts adéquats pour voir les femmes se bousculer à leurs portes et, à en juger par leurs exhortations réitérées, les responsables des *liceos* ont effectivement fort à faire pour persuader leurs concitoyennes de les rejoindre :

Las dignas amigas que por su habilidad y asistencia se han hecho acreedoras al título bien merecido de amigas del liceo, servirán de estímulo para que las imiten muchas y se dediquen a aquellos ramos que siempre fueron distinguidos de las naciones cultas [...]. Muy felices seríamos si con tan corto trabajo se excitan los ocios del bello sexo murciano a que los dediquen al precioso estímulo de la ciencia y las artes, sin que falten por eso a las primeras obligaciones que constituyen el destino de la mujer en la sociedad.²²

Cela conduit certains d'entre eux à recourir à des arguments plus matérialistes : à Madrid, les *facultativas* sont exemptées de toute contribution financière, à Saragosse les épouses, sœurs et filles des sociétaires le sont également, à Grenade on se satisfait même de la seule présence des adhérentes sans exiger d'elles la moindre activité artistique :

Será obligación de los Socios-profesores prestar sus talentos y conocimientos en beneficio del Liceo en la forma que determine el reglamento general. Las Señoras socias no tendrán obligación alguna.²³

Comment expliquer ce peu d'empressement des femmes à fréquenter les *liceos* alors que cela représente pour elles une occasion exceptionnelle d'échapper à leur environnement domestique et d'accéder à un statut plus valorisant ? Sans doute est-ce, pour une grande part, le résultat d'une sorte d'autocensure imputable aux pesanteurs séculaires de l'éducation, de la morale et des codes sociaux ainsi qu'aux inhibitions psychologiques susceptibles d'en découler. Mais les freins sont à chercher aussi du côté masculin, dans le camp de la traditionnelle misogynie. Face à l'émergence d'un courant pro-féministe qui proclame par la voix de la presse progressiste que « la Sociedad Moderna tiene abiertas sus puertas para recibirlas (las mujeres) en su gremio y dejarles participar de los grandes trabajos de la regeneración »²⁴, les résistances sont encore très fortes. Il suffit pour s'en convaincre de constater avec quel scepticisme non dénué d'ironie certains accueillent la constitution du *Liceo* de Madrid dont l'avenir leur semble compromis en raison même de la présence de femmes, — « siendo éstas de condición voluble y picajosa, es muy temible que les produzca muy pronto hastío lo que hoy les causa entusiasmo, atacando así el Liceo por su base »²⁵ —, ou encore avec quelle circonspection la *Sociedad para la mejora del sistema carcelario* entrouvre sa porte en 1840 :

La junta directiva de esta sociedad ha determinado que se invite desde luego a las señoras españolas a inscribirse en las listas de la misma como contribuyentes, ínterin con más maduro examen y en vista de los resultados que su invitación ofrezca, se coloca en estados de resolver hasta qué grado puede estenderse y en qué términos ejercitarse otra especie de cooperación.²⁶

D'ailleurs, même là où la mixité est admise, existent des règles tacites qui montrent bien que des réserves subsistent à l'égard des capacités du sexe féminin : les dames ont beau être invitées à apporter leur concours aux diverses sections artistiques des *liceos*, elles ne le sont pas à y assumer la moindre responsabilité administrative, de sorte qu'aucune d'elles ne figure dans leurs organes de gestion. Un constat identique peut être dressé en ce qui concerne la *Sociedad de mutua protección de tejedores de algodón* et les autres mutuelles catalanes qui ne désignent que des hommes pour les diriger, ainsi que pour les représenter dans les commissions chargées de négocier avec les fabricants.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, que nombre d'associations continuent au même moment à se constituer sur la base de la ségrégation sexuelle. Il en est ainsi de l'*Ateneo* dans les salons duquel « el bello sexo no tiene entrada »²⁷, des premiers clubs ou cercles qui commencent à poindre dans les grandes villes, dans le sillage de Madrid où « la sociedad elegante o aristocrática, varonil, tiene para su recreación el brillante casino de la Carrera de San Jerónimo, el Círculo del Comercio, el Minero... »²⁸, tandis que le domaine de la bienfaisance demeure l'un des espaces privilégiés de sociabilité féminine avec les *Juntas de socorro para mujeres desamparadas* créées en 1834 par la vicomtesse de Jorbalán, les *Asociaciones de Señoras* d'Almería (1837), La Corogne (1838) et Séville (1839) qui se consacrent aux enfants trouvés ou encore celles de Madrid et Malaga, fondées en 1841 à l'initiative de la marquise de Malpica pour venir en aide aux religieuses expulsées de leurs couvents.

Il n'en reste pas moins que la conversion d'une partie du champ associatif en espaces communs aux deux sexes, pour laborieuse et limitée qu'elle soit, constitue l'un des traits significatifs de l'évolution de la société espagnole pendant les premières années du régime libéral, d'autant que la mixité grignote aussi du terrain ailleurs : dans les cafés, par exemple, où la présence d'une clientèle féminine, jusqu'alors inconcevable, est attestée à Barcelone dès 1835 — « Cosas que parecerían extraños fenómenos a nuestros abuelos : una señora en un café... »²⁹—, ainsi qu'à Madrid où le jeune cubain Antonio C. Ferrer est surpris par « el continuo entrar y salir de señoras »³⁰, avant que, quelques années plus tard, Théophile Gautier et Vassili Botkine ne témoignent du même étonnement³¹. Dans les théâtres, aussi, se répand peu à peu « la novedad de hacer todas las localidades comunes a ambos sexos »³², ce qui entraîne la disparition de la traditionnelle *cazuela* réservée aux femmes, à la grande indignation du journal *El Vapor* qui dénonce « las mujeres promiscuadas con los hombres en las lunetas, cazuelas y patio »³³. C'est également en 1835 que les femmes sont autorisées à assister aux séances des Cortès. Deux ans plus tard, elles le sont à fréquenter la Bibliothèque Nationale. Et dans l'ensemble, les voyageurs étrangers s'accordent pour souligner la liberté, apparemment exceptionnelle à leurs yeux, dont paraissent disposer à cette époque les Espagnoles dans les lieux publics³⁴.

Le repli

On aurait pu s'attendre, dans ces conditions, à ce que cette dynamique se soit poursuivie et même accélérée au fil du temps. Or, il n'en est rien et vers la fin des années 1840, c'en est fini de l'expansion de la mixité en milieu associatif. Cela est dû, pour une part, au rapide déclin des *liceos* qui en sont le pôle principal. L'ambitieux projet culturel des libéraux fondé sur l'amateurisme et le bénévolat des professionnels s'avère, dans les faits, difficilement viable. Dès 1844, *La Iberia Musical* s'en émeut : « Todas las sociedades han ido perdiendo su antiguo entusiasmo porque sus juntas directivas no han sabido dirigirlas artísticamente »³⁵. Ne s'improvise pas cantatrice ou comédienne qui veut et les appréciations caustiques que porte la revue sur les soirées du *Liceo* madrilène — « no parece sino que se canta y toca de limosna »³⁶ —, pourraient sans nul doute s'appliquer à plus d'un de ses homologues de province. Déçus ou de moins en moins disponibles au fil des ans, les fondateurs se dispersent et la relève générationnelle ne se fait pas ou mal. En 1849, le *Liceo* de la capitale ferme définitivement ses portes, sans avoir pu récupérer le prestige dont il avait joui pendant la Régence d'Espartero. D'autres ne mèneront plus qu'une existence languide, à l'image de celui de Badajoz en 1852 : « El liceo no tiene otro carácter e importancia que el de una tertulia y en decadencia, pues hace cinco meses que no da funciones por contar sólo el escaso número de 40 socios »³⁷. Finalement, rares seront ceux qui franchiront le cap de la décennie suivante, et ils n'y réussiront qu'en renonçant à toute prétention artistique pour se convertir, comme le font les *liceos* de Valence et de Grenade, en simples sociétés récréatives, organisatrices de bals et festivités diverses³⁸.

Mais la décadence des *liceos* n'est pas à imputer seulement à des facteurs d'ordre interne et la crise politique que traverse l'Espagne à partir de 1843 y a aussi sa part. Du reste, au même moment, c'est le mouvement associatif dans son ensemble qui connaît de semblables difficultés. La prise du pouvoir par les modérés marque, en effet, le début d'une phase de repli sur tous les plans, y compris celui de la sociabilité. Le climat troublé qui domine le pays, l'autoritarisme du nouveau régime ont pour conséquence, entre autres, de paralyser pendant quelque temps le fonctionnement des associations. Certaines ne s'en relèvent pas : après avoir vu diminuer ses effectifs de 30% en 1845, la *Sociedad para propagar [...] la educación del pueblo*, ne tarde pas à disparaître, de même que la *Sociedad para la mejora del sistema carcelario*. D'autres se réfugient dans la clandestinité en attendant des jours meilleurs, comme les mutuelles ouvrières de Catalogne qui resurgiront au grand jour pendant le *Bienio Liberal*, dix ans plus tard. C'est ainsi tout un pan de l'associationnisme mixte qui est gelé temporairement et même amputé. A cela s'ajoute l'impact qu'exerce à plus long terme sur la mentalité collective la récupération par l'Église du contrôle idéologique de la société, après sa réconciliation avec l'État espagnol. La restauration des valeurs conservatrices va de pair avec la réhabilitation du système traditionnel de représentation des sexes, portant ainsi un coup d'arrêt à la réflexion qui s'était timidement amorcée sur le

rôle social de la femme. Cette dernière est renvoyée dans son univers domestique et dorénavant il n'est plus question d'encourager « l'ange du foyer » à en franchir les limites. Cela entraîne d'inévitables répercussions sur l'évolution du mouvement associatif : la voie de la mixité est délaissée et c'est de nouveau le principe de ségrégation sexuelle qui prévaut. Mais, et cela n'a rien d'étonnant dans un contexte aussi propice au renforcement des clichés et des comportements misogynes, la balance l'emporte du côté masculin. Les dernières années du règne d'Isabelle II se caractérisent, en effet, par l'augmentation sensible de structures associatives réservées aux hommes, aussi bien dans les classes aisées que populaires³⁹. Du côté féminin, en revanche, le panorama est tout autre, ainsi que le fait remarquer honnêtement Adolfo Llanos y Alcaráz en 1864 : « Las mujeres no pueden reunirse tan a menudo y con la facilidad que los hombres »⁴⁰. Si elles peuvent toujours se retrouver, naturellement, dans quelque société de bienfaisance ou *Junta de Damas*, elles ne disposent pas en revanche d'associations récréatives comparables aux *casinos* dont le nombre passe de 575 à 942 entre 1861 et 1867⁴¹, ce qui en fait le pôle dominant du mouvement associatif de l'époque. Que cela ait engendré un sentiment de frustration chez certaines, *La Moda* de Cadix le suggère en commentant avec une pointe d'ironie l'admission exceptionnelle des femmes dans les cercles à l'occasion des bals, « con lo cual se aplaca la murmuración de las damas que se lamentan de que los hombres se abroguen el derecho exclusivo de asociación, no sin grave perjuicio de ellas »⁴². Les sociétés masculines, en tout cas, sauront défendre avec ténacité leur spécificité et se préserver pendant longtemps de l'intrusion de l'autre sexe : rappelons pour mémoire qu'il faut attendre 1884 pour qu'une femme puisse occuper une chaire à l'Ateneo, dix ans de plus pour que les chœurs Clavé deviennent mixtes... et qu'au seuil du XXI^e siècle, le *Círculo del Liceo* de Barcelone s'y refuse toujours⁴³.

¹ Voir M. Bolufer, *Mujeres e Ilustración. La construcción de la feminidad en la España del siglo XVIII*, Valencia, Institució Alfonso el Magnánim, 1998.

² Voir R. Salillas, *Evolución penitenciaria en España*, Madrid, Imprenta clásica española, 1918, t. I.

³ Cité par M. Bolufer, *op. cit.*, p. 347.

⁴ *Ibid.*, p. 370.

- ⁵ *Reglamento para el gobierno interior de las Cortes*, Cádiz, Imprenta Nacional, 1813, art. 7, p. 4.
- ⁶ *Reglamento de la Sociedad Patriótica Constitucional de Murcia*, por José Santamaría, impresor de la misma Sociedad Patriótica, 1820, p. X.
- ⁷ 14-X-1835.
- ⁸ *Estatutos de las Reales Sociedades Económicas del Reino*, Madrid, Imprenta Real, 1835, p. 5.
- ⁹ *Estatutos de la Sociedad Económica de Amigos del País de Valencia*, Valencia, Imprenta de D. Benito Monfort, 1837, p. 42.
- ¹⁰ *Acta de la 4ª Junta general de la Sociedad para propagar y mejorar la educación del pueblo, celebrada el día 13 de febrero de 1842, o relación de las operaciones y progresos de esta Sociedad durante el tercer año de su establecimiento*, Madrid, Imprenta del Colegio de Sordo-mudos, 1842, p. 34.
- ¹¹ Archivo Histórico Nacional (Madrid), Consejos suprimidos, legajo 11386, n° 102.
- ¹² *El Español*, 28-II-1837.
- ¹³ *Reunidos varios aficionados a música residentes en Barbastro en Academia o Sociedad filarmónica han tenido a bien cimentarla sobre las siguientes Bases constitutivas y reglamentarias*, Barbastro, 26-IV-1838.
- ¹⁴ Voir M.C. Lécuyer, « Musique et sociabilité bourgeoise en Espagne au milieu du XIX^e siècle », *Bulletin d'Histoire Contemporaine de l'Espagne*, 20, décembre 1994, p. 48-56; « Femmes et sociabilité au XIX^e siècle : le cas des liceos », *Actes du Colloque ERESCEC: Sociabilités féminines, sociabilités féministes en Espagne (XIX^e-XX^e)*, Paris, 2000 (à paraître).
- ¹⁵ *La Alhambra* (revue du Liceo de Grenade), n° 14, 1839, p. 160.
- ¹⁶ « Debe confiarse que este Establecimiento sea un taller donde la juventud trabaje y se forme y un laboratorio donde haga continuamente el ensayo de sus talentos y de sus fuerzas », *Liceo artístico y literario de Alicante. Colección de sus producciones. Cuaderno 1º*, Alicante, Imprenta de Carratalá, 1839, p. 5.
- ¹⁷ T. Gautier, *Tras los Montes. Voyage en Espagne. 1840*, Club des Libraires de France, 1954.
- ¹⁸ *El liceo artistico y literario*, s.e, s.f [1838 ?], p. 4 (Bibliothèque Nationale de Madrid, V C³ 829-27).
- ¹⁹ Cité par F. Almela y Vives, *El Liceo valenciano. Sus figuras y sus actividades*, Castellón de la Plana, Sociedad Castellonense de Cultura, 1962, p. 22.
- ²⁰ *Ibid.*
- ²¹ Cité par J. M. Ollé Romeu, *El moviment obrer a Catalunya. 1840/1843. Textos i documents*, Barcelona, Editorial Nova Terra, 1973, p. 163.
- ²² *Liceo artístico de Murcia. Cuadernos destinados a la publicación de sus producciones*, Murcia, Oficina de Hernández, 1839, n° 2, p. 14.
- ²³ *La Alhambra*, t. II, 1839, n° 11, p. 130.

- ²⁴ *El Constitucional*, 12-VI-1840.
- ²⁵ *El Panorama*, 25-IV-1839, p. 70.
- ²⁶ *El Corresponsal*, 6-I-1840.
- ²⁷ *La Alhambra*, t. III, 1840, n° 1, p. 2.
- ²⁸ R. de Mesonero Romanos, *Tipos y caracteres* [1839], dans *Obras*, Madrid, Atlas, 1967, (BAE, 200), p. 458.
- ²⁹ *El Vapor*, 28-VIII-1835.
- ³⁰ A. C. Ferrer, *Paseo por Madrid* [1835], Madrid, Colección Almenara, 1952, p. 33.
- ³¹ « L'on voit beaucoup plus de femmes dans les cafés de Madrid que dans ceux de Paris, bien qu'on y fume la cigarette et même le cigare de La Havane » (T. Gautier, *op. cit.*, p. 114) ; « Dans les cafés madrilènes, on voit infiniment plus de femmes que dans les cafés de Paris. Le soir, surtout, absolument toutes les tables ne sont occupées que par des femmes » (V. Botkine, *Lettres sur l'Espagne (1845)*, Paris, Centre de Recherches Hispaniques, 1969, p. 68).
- ³² J. Velázquez y Sánchez, *Anales de Sevilla de 1800 a 1850*, Sevilla, Hijos de Fé, 1872, p. 405.
- ³³ Cité par la *Revista española*, 9-XI-1835.
- ³⁴ « Las jóvenes solteras gozan de toda libertad. Reciben los amigos y visitas a solas [...], salen a la calle a compras o de paseo, sin necesidad de otra cosa que acompañarse con una hermana o amiga, o con la criada. Por esta razón, se ven siempre en el Prado, en las tiendas, en los teatros y no hay función que no presencie la población femenina de Madrid » (A. C. Ferrer, *op. cit.*, p. 90) ; « Il m'a semblé que les femmes, en Espagne, [...] jouissaient d'une plus grande liberté qu'en France » (T. Gautier, *op. cit.*, p. 121).
- ³⁵ 25-I-1844.
- ³⁶ 1-VI-1845.
- ³⁷ Archivo Histórico Nacional (Madrid), Consejos Suprimidos, leg. 11385, n° 47.
- ³⁸ Voir F. Almela y Vives à propos du *Liceo* de Valence qui survit jusqu'en 1863 : « Cuando la generación joven que lo había creado, se dispersó, dedicándose a más graves tareas, aquella sociedad se fue convirtiendo en un centro recreativo, con más diversiones que literatura [...] y a mediados del siglo, cuando dejaron de celebrarse los grandes bailes de máscaras del Consulado [...], los del Liceo eran los predilectos de la clase más distinguida » (*op. cit.*, p. 45) ; pour celui de Grenade, voir son historique par Nicolás de Paso y Delgado : « debido a causas distintas que muchos conocemos, la sociedad empezó a languidecer, siendo necesario, para reanimarla, celebrar bailes, por lo común de máscaras en el tiempo a propósito, casi exclusivamente en carnaval. No faltó quien se alarmase contra esta innovación, a que quizá llamó profanación algún puritano de los que no sufren la invasión de Terpsícore en el terreno de Melpómene y Talía ; pero es lo cierto que tan tristes augurios resultaron equivocados, y que la sociedad ha vivido, con más o menos

robustez, a causa de los bailes » (*El Liceo de Granada. Revista quincenal de ciencias, literatura y artes*, 1-IV-1869).

³⁹ Voir J. L. Guereña, « Associations culturelles pour ouvriers et artisans à Madrid (1847-1872) », dans *Culture et Société en Espagne et en Amérique latine au XIX^e siècle*, Lille, Presses de l'Université de Lille III, 1980, p. 77-91 ; *Estudios de Historia Social*, Madrid, 50-51, julio-diciembre 1989, en particulier la contribution de Gérard Brey, « Aproximación a la sociabilidad popular en las ciudades gallegas », p. 223-242, et celle de Manuel Morales, « La sociabilidad popular en Málaga, 1840-1874 : de la tutela burguesa a la afirmación de una identidad diferenciada », p. 243-271 ; du même auteur, « Fuentes para la historia de la sociabilidad en la España contemporánea », *Estudios de Historia Social*, Madrid, 50-51, julio-diciembre 1989, p. 273-305.

⁴⁰ A. Llanos y Alcáraz, *La mujer en el siglo diez y nueve* [1864], Madrid, A. de San Martín y A. Jubera Editores, 1876, 2^a ed., p. 225.

⁴¹ J. L. Guereña, « Fuentes para la historia de la sociabilidad en la España contemporánea », *Estudios de Historia Social*, *op. cit.*, p. 278.

⁴² 4-II-1855.

⁴³ *El País*, 27-II-2001.